Certifié Nice-Matin - Paru dans édition Nice le 21/10/2026

LES ANNONCES

Demandes d'emploi

GARDE À DOMICILE

AUXILIAIRE DE VIE sérieuse avec expérience cherche emploi garde de personnes âgées la journée ou la nuit. Ménage, repassage, courses. Secteur Nice, Monaco. Tél.06.18.63.80.95.

EMPLOYÉS DE MAISON

Cherche poste chez particulier : aide à la vie, ménage, courses, compagnie. Permis B. Secteur Cannes, Croix des gardes, Le Cannet, Mougins, Valbonne, Mouans-Sartoux. Tél.06.12.27.50.05.

FEMME sérieuse, dynamique, véhiculée, avec expérience, cherche emploi chez particulier ou en entreprise : ménage, repassage, garde de personnes âgées... à temps complet ou temps partiel. Tél. 06.05.96.27.80

HOMME SRI-LANKAIS, parlant anglais/français, polyvalent, cherche emploi de maison à l'année, logé. Permis B. Expérience, références. Tél.06.41.28.45.52.

JEUNE FEMME avec expérience, responsable, sérieuse, cherche emploi pour le ménage, rangement, repassage. Secteur Nice, Monaco et environs. Tél. 07.69.84.85.97

Femme 40 ans cherche heures de ménage et courses. Secteur Nice, Villefranche sur Mer. Tél.06.44.73.20.03.

DÉCORATION, ARTISANAT

Les pré-retraités cherchent travaux chez les particuliers : peinture, carrelage, maçonnerie, douche à l'italienne. Travaux soignés professionnels, prix coutant. Dep.06. Francis Tél.07.83.09.71.03.

APPELS D'OFFRES

▷ AVIS D'ATTRIBUTION

Conseil Départemental des Alpes-Maritimes
Route de Grenoble
BP 3007 - 06201 Nice

AVIS DE RESULTAT DE MARCHE

Section 1 : Références de l'avis initial
Annonce N° 26-64147
Mise en ligne sur du 2026-06-29 au 31 août 2026
Section 2 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : CG des A-M - Direction des Routes et des Infrastructures de Transport
Numéro national d'identification :
Type : SIRET - N° : 220 600 019 00016
Code postal / Ville : 06201 Nice
Groupement de commandes : non
Section 3 : Identification du marché
Intitulé du marché : 2025M0227 - Sécurisation et instrumentation nivologique du Vallon de la CA - Commune de Tende
Classification CPV : 45214640
Type de marché : Travaux
Description succinte du marché : Sécurisation et instrumentation nivologique du Vallon de la CA - Commune de Tende
Critères d'évaluation des projets : Prix : 70 %
Valeur technique : 20 %
valeur environnementale : 10 %
Section 4 : Attribution du marché
Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :
SARL APICAL TECHNOLOGIES, avenue Jean Jaurès13170 Les Pennes-Mirabeau
Courriel : fglasser@apical.fr
Montant : 631 350,00 EUR HT (757 620,00 EUR TTC, TVA : 20,0 %)
Tranche ferme : 514 250,00 EUR HT (617.100,00 EUR TTC, TVA : 20,0 %)
Tranche optionnelle : 117 100,00 EUR HT (140 520,00 EUR TTC, TVA : 20,0 %).
Date d'envoi du présent avis : le 16 octobre 2026.

▷ AVIS D'APPELS

Unicil
Groupe ActionLogement

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Marché de fournitures

Pouvoir Adjudicateur : UNICIL S.A. D'HLM
11, rue Armény - CS 30001 - 13286 Marseille Cedex 06
R.C.S. Marseille B 573 620 754
Objet et description du marché : Marché de location, pose, entretien, maintenance et télérelève des compteurs d'eau froide (EF) et d'eau chaude sanitaire (ECS) sur le patrimoine de la SA d'HLM UNICIL.
Procédure : Appel d'offres ouvert (en application des articles R. 2124-1 et suivants du code de la commande publique).
Lieu d'exécution : 04, 05, 06, 13, 83, 84
Lieu d'obtention du dossier de consultation : https://www.marches-securises.fr
Lien : SA-HLM-UNICIL_13_A_20261012W2_1
Renseignements complémentaires : Ils peuvent être obtenus auprès de l'acheteur public via la plateforme Marchés Sécurisés.
Date limite de remise des offres : le 25 novembre 2026 à 12h00

LES ANNONCES LÉGALES

Conformément à l'arrêté du 19 novembre 2025 modifiant l'arrêté du 19 novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de la publication des annonces judiciaires et légales, le tarif au caractère est fixé pour l'année 2026 à 0,189€ HT pour les Alpes-Maritimes. Par dérogation, conformément à l'article 2 du présent arrêté, modifiant l'article 3 de l'arrêté du 19 novembre 2021, certaines annonces légales font l'objet d'une tarification forfaitaire. Pour information, les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1er de la loi du 4 janvier 1955 et régie par décret du 28 décembre 2012.

▷ AVIS D'ENQUÊTES

Métropole Nice Côte-d'Azur

AVIS AU PUBLIC

Commune de Saint-Etienne-de-Tinée
Enquête publique relative à la déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain pour la réalisation d'une remontée mécanique « Riou – Sauma longue » sur la station d'Auron à Saint-Etienne-de-Tinée

Par arrêté métropolitain en date du 9 octobre 2026, le président de la Métropole Nice Côte d'Azur a ordonné que soit procédé à une enquête publique du dossier portant sur l'intérêt général de l'opération et sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain sur la commune de Saint-Etienne-de-Tinée, relative à la déclaration de projet pour la création d'une remontée mécanique sur la station d'Auron - Auron, pour une durée de 33 (trente trois) jours, du jeudi 5 novembre 2026 au lundi 7 décembre 2026 inclus.
A cet effet, par décision de madame la Présidente du Tribunal Administratif, Monsieur Daniel ROULETTE a été désigné en qualité de commissaire-enquêteur et Monsieur Gilbert KALDI en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.
Pendant toute la durée de l'enquête publique, les pièces du dossier d'enquête publique ainsi que les registres d'enquête à feuillets non mobiles, cotés et paraphés par le commissaire-enquêteur, seront mis à disposition comme suit :
- à la Mairie de Saint-Etienne-de-Tinée, Place de l'Eglise, 06660 – Saint-Etienne-de-Tinée, aux jours et heures d'ouverture au public, soit du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30.
- à la Métropole Nice Côte-d'Azur, au Service de la Planification, 1 – au Service de la Planification, 9, avenue Valéry Giscard d'Estaing - quartier de l'Arénas, Nice - immeuble Le Connexio – 1er étage – bureau 1.04 – aux jours et heures d'ouverture au public, du lundi au jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30, et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 15h45.
Chacun pourra prendre connaissance du dossier d'enquête et consigner ses éventuelles observations sur les registres d'enquête ou les adresser par écrit au commissaire-enquêteur à l'adresse suivante, siège de l'enquête publique :
Monsieur le commissaire-enquêteur
Enquête publique portant sur la déclaration de projet Remontée mécanique
avec mise en compatibilité du PLUm - Commune de Saint-Etienne-de-Tinée
Métropole Nice Côte-d'Azur
Service de la planification
06364 Nice Cedex 4
Les observations seront annexées au registre d'enquête par le commissaire-enquêteur. Elles devront toutefois lui parvenir avant la clôture de l'enquête fixée au lundi 7 décembre 2026 à 17h30.
Les observations pourront également être adressées par voie électronique, uniquement pendant le délai de l'enquête, à l'adresse suivante : ep-riou-sauma-auron.nicecotedazur.org
Monsieur Daniel ROULETTE, commissaire-enquêteur, se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations :
A la Mairie de Saint-Etienne-de-Tinée, Place de l'Eglise, les jours suivants :
- Jeudi 5 novembre 2026 de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
- Lundi 7 décembre 2026 de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30.
A la Métropole Nice Côte d'Azur, 1 – 9, avenue Valéry Giscard d'Estaing - quartier de l'Arénas, Nice, immeuble Le Connexio – 1er étage – bureau 1.04 :
- Mercredi 18 novembre 2026 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.
- Jeudi 26 novembre 2026 de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.
Un avis au public faisant connaître l'ouverture de l'enquête sera publié quinze jours au moins avant le début de celle-ci et rappelé dans les huit premiers jours de l'enquête, dans deux journaux régionaux ou locaux, diffusés dans le département.
En outre, quinze jours au moins avant l'ouverture de l'enquête et durant toute la durée de celle-ci, cet avis sera affiché sur les lieux habituels de l'affichage, au siège de la Métropole, à la mairie de Saint-Etienne-de-Tinée et sur les panneaux d'affichage prévus sur le territoire de la commune pour l'information du public.
L'avis d'enquête sera publié sur le site internet de la Métropole Nice Côte-d'Azur, à l'adresse suivante : https://www.nicecotedazur.org/actualites/declaration-de-projet-relative-a-la-realisation-dune-remontee-mecanique-riou-sauma-longue-sur-la-station-dauron/
L'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est la Métropole Nice Côte-d'Azur – Service de la Planification. (04 89 98 19 21)
Au terme de l'enquête, la décision pouvant être adoptée est l'approbation de la déclaration de projet et la mise en compatibilité du plan local d'urbanisme métropolitain. L'autorité compétente pour décider est la métropole Nice Côte-d'Azur, par délibération du Conseil métropolitain.

▷ AVIS ADMINISTRATIFS

AVIS AU PUBLIC

Demande d'autorisation de création d'une chambre funéraire à PEYMEINADE (Alpes-Maritimes)

Le public est informé qu'une demande d'autorisation de création d'une chambre funéraire a été déposée auprès de Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes (Sous-Préfecture de Grasse), conformément aux dispositions des articles L. 2223-23 et R.2223-74 du Code général des collectivités territoriales.
Identité de l'opérateur :
SAS Maison Funéraire Centifolia, Société par actions simplifiée au capital de 1 000 €, immatriculée au RCS de Grasse sous le numéro 102 883 402, dont le siège social est situé au 61, route de Draguignan – 06530 Peymeinade, représentée par M. Cédric DJOHER, Président.
Localisation du projet :
La chambre funéraire sera implantée au 61, route de Draguignan (RD 2562) – 06530 Peymeinade, sur les parcelles cadastrées section AT n° 285, 287, 288 et 197.
Description des aménagements :
Le projet consiste en l'aménagement d'un local existant en chambre funéraire (établissement recevant du public de type PU, 5e catégorie). Le bâtiment comprendra, sur une surface totale d'environ 99 m² au rez-de-chaussée :
- Une partie publique (55 m²) destinée à l'accueil des familles, comprenant une zone d'accueil, deux salons de présentation et un sanitaire adapté aux personnes à mobilité réduite ;
- Une partie technique (45 m²) destinée à la préparation des corps, comprenant un laboratoire de thanatopraxie avec chambre froide intégrée, un couloir technique et un local technique.
Une cour intérieure attenante servira de zone de stationnement pour les familles et de zone de manœuvre des véhicules. L'accès principal s'effectuera par un portail existant donnant sur la RD2562.
Aménagements extérieurs :
Les aménagements extérieurs comprennent la mise en visibilité de l'accès véhicules sur la RD2562 (suppression d'éléments masquants, pose d'un grillage non opaque sur les murets bas conservés), conformément aux préconisations du Conseil départemental des Alpes-Maritimes, gestionnaire de la voirie.
Procédure et observations du public :
Conformément à l'article R. 2223-74 du CGCT, Monsieur le Préfet des Alpes-Maritimes consultera le conseil municipal de Peymeinade et recueillera l'avis du Conseil départemental de l'environnement et des risques sanitaires et technologiques (CODERST) avant de statuer sur la demande, dans un délai de quatre mois à compter du dépôt complet du dossier.
Toute personne intéressée peut adresser ses observations écrites à : Sous-Préfecture de Grasse Bureau de la réglementation générale, 06130 Grasse.



KENO — Résultats du tirage du mardi 20 octobre 2026

Multiplicateur x2

6 10 12 18 24 29 31 35
36 41 42 46 48 50 51 56

NUMERO 3 832 247

Résultats et informations : Application FDJ fdj.fr

-18

Les gains sont payables jusqu'à 90 jours suivant le dernier tirage auquel votre reçu participe. Voir règlement.
Les résultats ci-dessus sont communiqués à titre indicatif. Seuls font foi les résultats constatés par un commissaire de justice et publiés sur www.fdj.fr.

EUROMILLIONS — Résultats du tirage du mardi 20 octobre 2026

9 15 16 37 43 ★7 ★10

Combinaisons Boule / Étoiles	Grilles EuroMillions gagnantes — Tous pays	En France**	Dont Etoile+	Gains par grille EuroMillions gagnante***** — à EuroMillions	à Etoile+	à EuroMillions et Etoile+
5 + ★★	Aucun gagnant, 59 041 443 € reportés au prochain tirage.					
5 + ★	1	0	0	485 766,60 €	/	485 766,60 €
5	4	1	/	28 382,30 €	/	28 382,30 €
4 + ★★	22	5	3	1 607,30 €	649,40 €	2 256,70 €
4 + ★	460	86	54	141,60 €	20,00 €	161,60 €
3 + ★★	986	217	115	69,80 €	9,40 €	79,20 €
4	932	202	/	51,90 €	/	51,90 €
2 + ★★	15 378	3 624	1 822	15,70 €	1,40 €	17,10 €
3 + ★	21 231	4 472	2 204	12,70 €	3,20 €	15,90 €
3	46 453	9 514	/	10,80 €	/	10,80 €
1 + ★★	85 164	20 039	10 005	7,10 €	3,40 €	10,50 €
0 + ★★	/	/	17 186	/	9,10 €	9,10 €
2 + ★	332 728	73 546	36 413	5,70 €	2,40 €	8,10 €
2	732 141	154 027	/	4,20 €	/	4,20 €
0 + ★	/	/	333 181	/	2,30 €	2,30 €

MY MILLION — 1 gagnant en France** à 1 000 000 €

GB 742 6301

Prochains tirages, vendredi 23 octobre 2026
A gagner, prix de 71 000 000 €* à EuroMillions + 1 gagnant garanti en France** à 1 000 000 € à My Million

Résultats et informations : Application FDJ fdj.fr

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION... RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXÉ)